Compte rendu du conseil d'école du mardi 3 novembre 2026

Liste des présents :

- Les membres du Conseil Municipal :

  Monsieur SIEGEL, adjoint en charge des écoles

- Le périscolaire :
  Madame DEBRUYCKERE, directrice

- Les enseignants de l'école élémentaire :

  Mesdames CLAUS, KERNACKER, LITSCHGI, SECULA, SIFFERT, SPETER enseignantes
  Monsieur MAUGAIN, directeur

- Les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire :

  Mesdames BAUMGARTEN, BORNERT, FRANK, HEITZ, HISSLER, JUNG, MUTTERER, RIEBEL et SPEICH
  Monsieur WEISS

Liste des excusés :

Mesdames HALTER et MARIT (PE)
Messieurs BONNIER et LEMIERE (RPE)
Monsieur Le Maire MEYER

Secrétaire de séance : Madame LITSCHGI
Début de séance : 18h00

1) Installation des nouveaux membres du conseil d'école

Tour de table de présentation

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

2) Résultats des élections de parents d'élèves :

Fort taux de participation à l'élection des parents délégués. En légère baisse par rapport à l'année dernière : 73,8% (- 3 points).
6 postes de titulaires : Mme Baumgarten — Mme Hissler - Mme Jung - M Bonnier - M Lemière – M Weiss
6 postes de suppléants : Mme Bornert – Mme Frank - Mme Heitz - Mme Mutterer - Mme Riebel - Mme Speich

Rappel des rôles des représentants de parents d'élèves :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école. (Seuls les titulaires peuvent voter ; en cas d'absence d'un titulaire, c'est un suppléant qui vote.)
- donne des avis, présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques en ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école et le valide.

3) Adoption du précédent Conseil d'école

Pas de remarque particulière de Monsieur l'Inspecteur, le compte rendu est donc validé.

Il est rappelé que le compte-rendu du conseil d'école est affiché devant l'école et consultable sur le site de la commune.

4) Effectifs et répartition

Effectifs

137 enfants sont inscrits actuellement.

Les effectifs sont en légère baisse (-9 enfants) par rapport à l'année dernière.

Une prévision des effectifs est en cours pour l'année prochaine. Un sondage est en cours à l'école maternelle pour connaitre précisément les effectifs des futurs CP.

Changements dans l'équipe

Mme Chevalley est remplacée par Mme Speter.
Mme Marit est remplacée par Mme Kernacker pour compléter à 50 % le poste de M. Maugain (58% de décharge, les 8% sont assurés par Mme Marit).
Mme Siffert, qui travaille à temps partiel, est également complétée par Mme Marit les lundis.

Répartition

CP : 23 avec M Maugain et Mme Kernacker.
CE1 : 24 avec Mme Claus.
CE1/CE2 : 14 CE1 + 6 CE2 avec Mme Speter
CE2/CM1 : 16 CE2 + 4 CM1 avec Mme Litschgi.
CM1 : 25 avec Mme Halter et Mme Secula.
CM2 : 25 avec Mme Siffert et Mme Marit.

5) Sécurité et PPMS.

Définition du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée ...)
Pour que les établissements scolaires confrontés à un tel évènement soient préparés à la "gestion de crise", le ministère chargé de l'Éducation nationale a publié un BO relatif à la mise en œuvre de "Plans Particuliers de Mise en Sûreté" (PPMS) face à un accident majeur. Celui-ci définit les protocoles à adopter en fonction des risques identifiés et a été réactualisé cette année.

Une circulaire porte à deux le nombre d'exercices de mise en sécurité à réaliser dans l'année, dont un dédié au risque « intrusion » à faire avant les vacances de la Toussaint : celui –ci a été réalisé le vendredi 16 octobre 2026. Malheureusement certains élèves n'ont pas joué le jeu et l'évacuation silencieuse de l'école n'a pas été réussie : ils ont été rappelés à l'ordre.

Le premier exercice incendie s'est déroulé le 11 septembre 2026. Le suivant se déroulera au second semestre.

6) Laïcité

Toute l'équipe souhaite rappeler que les parents qui interviennent en classe pour prendre en charge des petits groupes (lors d'ateliers par exemple), sont soumis à un devoir de neutralité, notamment en ce qui concerne le port d'insignes religieux.

Cette neutralité (qui n'est pas une interdiction mais le respect d'une règle) ne s'applique pas aux parents déposant ou cherchant leur enfant à l'école ni aux parents accompagnant occasionnellement d'une sortie afin d'en renforcer l'encadrement.
Ce point sera désormais précisé dans la note de rentrée à partir de l'année prochaine.

7) Adoption du règlement intérieur de l'école.

L'équipe enseignante ne souhaite pas apporter de changement au règlement intérieur mais tient à souligner le point II.8 qui concerne les téléphones et les montres connectées qui sont régulièrement en possession d'élèves. Pour rappel, ceux-ci ne sont pas autorisés.
L'équipe rappelle également que les jouets ne sont pas autorisés.

Vote du règlement

13 pour, 0 contre.
Le règlement intérieur est donc reconduit sans modification. Il sera communiqué aux parents pour lecture et signature et sera mis en ligne sur le site de la commune.

8) Plan de prévention du harcèlement scolaire :

La lutte contre le harcèlement est une priorité du Ministère.

Afin de renforcer l'identification et la prise en charge des situations de harcèlement, chaque établissement scolaire se dote d'un plan de prévention du harcèlement et d'un programme d'actions engageant l'ensemble de la communauté éducative.

La méthode que nous appliquons est celle de la préoccupation partagée (MPP : méthode Pikas). Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation scolaire en tant qu'intimidateur présumé, en tant que cible (victime) et/ou témoin.
L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités ni de sanctionner les auteurs présumés. L'objectif est de faire partager une « préoccupation » pour la situation de la cible par toutes les personnes impliquées et ainsi de permettre à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l'intimidation cesse.

Les étapes de la MPP :

1) Rencontre avec la **victime = cible** dès le signalement des faits dans la semaine (1 personne)
   La victime se sentira reconnue, prise au sérieux, dans une écoute empathique, et prendra conscience que l'Institution n'est pas indifférente à son sort.

2) Rencontre avec les **parents de la cible** dans la semaine (2 personnes au moins dont le chef d'établissement (conseillé))

Le but est de tisser une relation d'alliance avec les parents, d'expliquer ce que l'on va faire et de maintenir le lien pour restaurer la confiance.

3) Rencontre avec les **intimidateurs présumés**. (2 personnes)

4) Phase de suivi dans les 15 jours : Entretien n° 2 avec l'intimidateur

5) Des rencontres de suivi sur plusieurs mois.
Pour s'assurer auprès des cibles que le harcèlement a cessé. Montrer aux intimidateurs que leurs suggestions ont été suivies.

Dans notre école, le plan pHARe a été déclenché en moyenne 2/3 fois dans l'année et a donné de bons résultats.

Dans le cadre du plan pHARe, toutes les classes participeront à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire qui se déroulera jeudi 5 novembre 2026. Un temps sera consacré dans chaque classe pour aborder le sujet en s'adaptant à l'âge des enfants. A partir du CE2, les enfants seront amenés à compléter un questionnaire anonyme d'auto-évaluation sur leur bien-être à l'école. Les résultats seront ensuite analysés par l'équipe pédagogique.

9) Bilan des évaluations de début d'année :

Conformément aux directives nationales, toutes les classes ont passé des évaluations de début d'année en français et en mathématiques. Les parents des élèves ayant des difficultés ont été rencontrés.

Pas de surprise au niveau des résultats, qui sont globalement bons.

Certains enfants ont besoin de plus de temps pour l'acquisition de certaines notions. Les points faibles portent sur la mémorisation des faits numérique et sur la compréhension orale.

10) Coopérative scolaire :

Mme Halter étant absente, le point sur la coopérative sera fait lors du 2ème conseil d'école. Chaque enfant pourra bénéficier d'une aide de 10 euros pour les sorties durant l'année.

11) Evaluation d'école :

Cette année, notre établissement (maternelle + élémentaire) fait l'objet d'une évaluation d'école.

Qu'est-ce que l'évaluation d'école ?

L'évaluation d'école est une démarche nationale instaurée pour toutes les écoles du premier degré. Elle a pour objectif d'interroger le fonctionnement global de notre établissement afin d'en faire un bilan constructif et d'envisager les évolutions pour les années à venir.

Il ne s'agit pas d'évaluer les enseignants ni les élèves, mais bien de porter un regard collectif sur l'organisation, le climat scolaire, la réussite des élèves et le partenariat avec les familles, le périscolaire et la municipalité.

Comment se déroule-t-elle ?

A Kilstett, l'évaluation est commune aux deux écoles.

L'évaluation se déroule en deux grandes phases :

Phase 1 : L'auto-évaluation (Interne)

Toute la communauté éducative est invitée à prendre du recul sur le fonctionnement de l'école autour de 4 grands domaines :

- Les apprentissages et le parcours des élèves (résultats, suivis des besoins particuliers, projets pédagogiques).
- Le climat scolaire et le bien-être (relations entre élèves, prévention du harcèlement, sécurité, cadre de vie).
- L'école dans son environnement (relations avec les familles, partenariat avec la mairie et la périscolaire, projets culturels/sportifs).
- Le fonctionnement et la vie de l'équipe (concertation, formation, communication interne).

Des questionnaires ou temps d'échange sont organisés pour recueillir la parole de l'équipe éducative, des élèves, des parents d'élèves et des services municipaux/périscolaires.

Phase 2 : L'évaluation externe

Une équipe d'évaluateurs externes vient passer 1 à 2 jours dans notre école.

Ils rencontrent les différents acteurs : équipe pédagogique, représentants de parents, municipalité, élèves.

Leur rôle est d'apporter un regard extérieur neutre et bienveillant pour enrichir nos constats.

À quoi va servir cette évaluation ?

À l'issue des deux phases, un rapport de synthèse sera rédigé.

Il mettra en avant :

- Les points forts et les réussites de l'école.
- Les axes de progrès et les pistes d'améliorations possibles.

Ce travail servira directement d'appui pour la rédaction de notre nouveau projet d'école pour les 5 prochaines années.

Ce rapport vous sera présenté lors d'un conseil d'école exceptionnel qui aura lieu en fin d'année scolaire, une fois ces différentes phases passées.

12) Bibliothèque, intervenants, sorties et activités :

Bibliothèque

Comme chaque année, le partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Kilstett se poursuit, avec un rythme convenu entre chaque enseignant et la responsable de la bibliothèque, Alexandra.
Les premières interventions ont commencé avant les vacances de la Toussaint.

Intervenants religion

Les cours de religion ont lieu le lundi après-midi pour les classes de CM1 et de CM2, le mardi après-midi pour les autres classes.
L'intervenante en religion catholique vient 4h par semaine et l'enseignante de religion protestante 1 heure par semaine.

Un parent sollicite l'équipe pour avoir une vue sur le contenu du cahier de religion, afin d'avoir une idée des sujets abordés. Monsieur Maugain transmettra la demande aux intervenantes de religion.

Piscine

Cette année nous avons deux créneaux à la piscine de Drusenheim.
Les classes de CE1 et de CE2/CM1 vont à la piscine le mardi matin et les classes de CP et CE1/CE2 le jeudi matin.

Ces séances ont lieu jusqu'aux congés de Noël : départ de l'école à 8h40, retour à 11h15.

C'est la Communauté de Communes qui, comme chaque année, prend en charge les entrées et le maître-nageur supplémentaire. La Commune de Kilstett prend en charge le transport.

L'équipe pédagogique tient à remercier chaleureusement les parents qui ont répondu présents pour encadrer les séances de natation avec les enseignants.

Activités réalisées depuis le début de l'année

- ➔ Vendredi 18 septembre 2026 : présentation d'instruments de musique par les enseignants de l'école de musique municipale (décalée en septembre cette année suite à son annulation en juin à cause des fortes chaleurs).
- ➔ Semaine du goût du 12 au 23 octobre 2026 : chaque classe a préparé un goûter pour toute l'école, qui a été dégusté durant les récréations.
  CP et CE1/CE2 : Wraps façon maki.
  CE2/CM1 : Cakes d'Automne.
  CM1 : Tartines salées, sucrées et sucrées-salées.
  CM2 et CE1 : Granola maison, fromage blanc et fruits frais.

L'équipe en profite pour remercier tous les parents qui se sont rendus disponibles pour aider les classes lors des ateliers cuisine.

Activités à venir

- ➔ Jeudi 12 novembre 2026 : cérémonie de commémoration du 11 novembre sur le temps scolaire, organisée par les élèves de CM1 et CM2. Les autres classes y assisteront.
- ➔ Mardi 5 janvier : les CM1 et les CM2 assisteront à la représentation d'Otto, par l'orchestre philharmonique de Strasbourg.
- ➔ Semaine du 11 au 15 janvier 2027 : Les CP et CE2/CM1 participeront à une semaine d'initiation au cirque dans le chapiteau Graine de Cirque au Jardin des Deux Rives à Strasbourg.
  Une demande de subvention sera faite à la Mairie.
- ➔ Semaine du 18 au 22 janvier 2027 : Les CM2 iront visiter le collègue et faire une journée d'immersion (avec déjeuner à la demi-pension).
- ➔ Les 25 et 26 janvier 2026 : Stride Indoor pour les CM1 et les CM2 à Strasbourg. Pour compléter ces deux jours, une troisième journée sera organisée au printemps en extérieur au Lang parc à Wangenbourg.
- ➔ Début février et fin juin, dans la cadre de la liaison GS-CP, la classe de CP fera des jeux mathématiques, de langage ou sportifs avec la classe de GS.
- ➔ Semaine du 5 au 9 avril 2027 : Les CE1 et les CE1/CE2 feront une semaine d'initiation à l'escalade à Roc en stock à Strasbourg.
- ➔ Toutes les classes participent au grand prix de lecture des Incorruptibles. La Mairie sera sollicitée pour l'installation d'isoloirs et d'une urne pour le vote.
- ➔ Toutes les classes participeront à deux épreuves de la Course aux nombres (défis de rapidité en calcul).
- ➔ Jeudi 1er juillet : toutes les classes de maternelle et de primaire assisteront au spectacle théâtral « tous conte faits » de la compagnie Dounya à la salle de la Musique.

Les enseignants proposeront d'autres sorties en cours d'année en fonction des projets de chaque classe.

13) Projets de fin d'année

Cross

Cette année, le cross se déroulera le vendredi 16 avril 2027 avant les vacances de printemps.

Olympiades :

Les Olympiades ayant été annulées l'année dernière à cause des fortes chaleurs, elles auront lieu cette année. Elles se dérouleront le vendredi 4 juin 2027 sur toute la journée.

Le corps enseignant interroge les parents par rapport à l'organisation d'un repas comme cela a été le cas les années précédentes.
La date choisie est le vendredi 18 juin. Monsieur Maugain s'occupe de voir avec la Mairie si la salle de la musique et de la culture est disponible en cas de météo défavorable.

Le sujet sera repris à l'ordre du jour du deuxième Conseil d'École.

14) Mairie

Merci à la Mairie pour l'installation de nouveau distributeurs de papiers essuie-mains dans les toilettes.

Les poubelles de la cour vont être remplacées par des poubelles transparentes jaunes et bleues pour le tri.

Pour information, la CEA donne une subvention de 9 euros par nuitée pour les classes de découvertes.

Le 7 décembre : le Saint Nicolas viendra apporter des gourmandises aux enfants et adultes de l'école. Il sera accompagné de ses ânes (« association cœur papillon »).

La commune a acheté 6 climatiseurs portables pour les classes qui ne sont pas équipées et pour le périscolaire.

La fenêtre de la classe 7 (Mme Siffert) qui est cassée depuis le mois de juin sera réparée prochainement. Des difficultés ont été rencontrées retrouver les pièces de remplacement ce qui a provoqué un retard.

Monsieur Maugain demande quand est prévue la réfection des tracés dans la cour (en particulier sur le plateau où on ne voit plus du tout les lignes des différents terrains). Cela est prévu dans le plan de rénovation de l'école dont la 1ère phase prévoit la réfection des tracés.

Remarque du périscolaire : il essaie de s'adapter lors des grèves de son personnel pour qu'il y ait un maximum d'enfants accueillis en fonction des personnels présents. La priorité est donnée aux maternelles puis aux élémentaires en partant des petites classes (CP, puis CE1, puis CE1/CE2...)

15) Prévision date du prochain Conseil d'école :

Mardi 9 mars 2027 à 18h00.

Fin de séance : 19h50

Compte-rendu finalisé le 20 novembre 2026

Directeur
M Maugain

Secrétaire
Mme Litschgi